



Depuis plus d'un siècle, la France perpétue la mémoire du conflit de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et rend hommage, chaque 11 novembre, à ses soldats morts pour la France.

Plus récemment, la loi du 28 février 2012 élargit cette journée nationale, à une journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Ce 11 novembre 2023 marque, quant à lui, le centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, par André Maginot alors ministre de la Guerre.

En partenariat avec la Flamme sous l'Arc de Triomphe, l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) a décidé de porter symboliquement cette flamme dans le plus grand nombre possible de départements et de territoires français.

Pour ce faire, lors d'une cérémonie sous l'Arc de Triomphe, il sera procédé au transfert de la Flamme vers une lampe tempête qui sera ramenée à Saumur, par le Groupement 51 de la Fédération Nationale André Maginot, pour la cérémonie du 11 novembre 2023.

Afin d'en faire profiter toutes les communes qui le souhaiteraient, une cérémonie toute simple, aura lieu le 8 novembre 2023 à 18h00, devant le monument aux morts de Saumur. Elle permettra ainsi de retransmettre la Flamme ramenée de l'Arc de Triomphe aux lampes tempêtes des communes qui auront désiré s'associer à cette démarche nationale. Ces communes pourront donc porter à leur tour, à leurs concitoyens, la Flamme et ses valeurs, notamment celle de la transmission de la mémoire.

La retransmission de cette flamme aux communes devant le monument aux morts de Saumur aura une double symbolique, il y a cent ans, André Maginot alors ministre de la guerre, inaugura le monument le premier juillet 1923.